8 SOCIETE

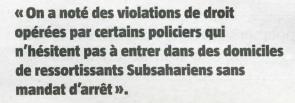
Un drame sur fond de racisme

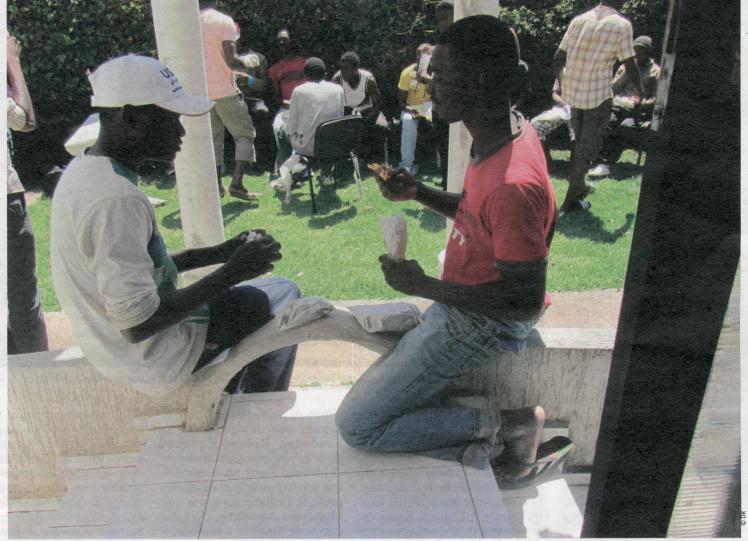
RABAT

Être subsaharien dans le quartier de Takadoum à Rabat est devenu le pire des cauchemars. Certains étrangers originaires des pays subsahariens ont récemment subi des agressions d'individus armés. Le Soir échos vous rapporte des témoignages exclusifs et des scènes d'une rare violence. Récit.

ELIMANE SEMBENE

Samedi 25 août 2012. Une journée qui restera tristement gravée dans la mémoire d'Alain Perrot, un migrant camerounais. Refoulé depuis la frontière algéro-marocaine après une semaine de tentative de passage, il se résout à rejoindre le quartier Takadoum à Rabat « après voir surmonté des dures épreuves ». Mais il n'était pas encore au bout de ses peines. «J'ai pris le bus pour regagner Rabat samedi 25 août 2012. Je suis arrivé à 4h30 à la gare routière Al Kamra. Comme il ne faisait pas encore jour, je suis resté à la gare jusqu'à 6h puis j'ai pris le taxi pour le quartier de Takadoum-Château. Après la descente, je rentre dans le quartier Douar Al Haja et prend la rue qui mène chez moi. Juste au niveau d'un cyber, un Marocain m'arrête avec un couteau à la main et me demande mon téléphone portable. Je refuse. Il lance alors la main et me trace avec son couteau au bras droit. J'ai crié au secours et au même moment deux autres Marocains m'ont saisi par derrière. Pendant que l'un tirait mon sac, l'autre m'a enfoncé le couteau dans ma jambe et le premier m'a encore piqué sur





Les Subsahariens du quartier Takadoum de Rabat font aujourd'hui les frais d'une violence inaccoutumée, enrobée dans un racisme latent.

le pied gauche», raconte-t-il.

Sous le regard des voisins

Des témoins oculaires ont assisté à la scène. Mais ils ont préféré jouer la carte de la complicité passive. « Je suis tombé sous les yeux des habitants qui sont sortis et ont bien vu la scène, mais ils n'ont pas intervenu. Quand les agresseurs sont partis, un Marocain m'a aidé à me relever avant d'appeler l'ambulance pour me transporter à l'hôpital Souissi », remarque-t-il, avant de poursuivre le scénario. «A l'hôpital, une infirmière me fait savoir qu'on ne peut rien faire si je n'ai pas de

passeport. Elle me suggère d'appeler une personne de ma famille malgré que je lui ai dit que les agresseurs ont emporté tout mon sac avec tous les numéros. J'avais très mal. Grâce à un Malien en tenue militaire, l'infirmière est revenue me voir vers 11h et un vigile m'a porté dans une une salle où un médecin s'est mis à me coudre les déchirures sans même faire au préalable des analyses radiologiques. Arrivé sur les lieux à midi, un policier a demandé au médecin de faire les analyses et de reprendre la cousue ». Alain voulait porter plainte, mais il existait un facteur de blocage : son statut de migrant irrégulier. « Le policier m'a dit qu'on ne peut pas faire d'enquête car je n'ai pas de papier. Il m'a suggéré de passer par mon ambassade et me faire ensuite établir un certificat médical avant de pouvoir porter plainte », affirme-t-il.

Racisme violent

Un scénario pareil, plusieurs ressortissants subsahariens résidant à Takadoum peuvent en rédiger un bon nombre. C'est le cas d'Issiaka Coulibaly, un demandeur d'asile malien. « Le jeudi 23 août 2012 je suis sorti de chez moi à 8h pour aller au château place « Tchad » où on devait attendre les employeurs pour aller sur les chantiers. Pendant que je longeais le couloir, quatre Marocains se sont pointés devant moi avec de longs couteaux à la main. J'ai voulu faire demi-tour, l'un d'entre eux m'a frappé avec le couteau sur la tête. Ils m'ont saisi et se sont mis à me frapper et à me piquer. Les agresseurs ont fui avec mon portable et mon argent. Mes amis m'ont transporté jusqu'au château. La police qui était présente sur les lieux a appelé l'ambulance pour m'emmener à l'hôpital Souissi. J'ai reçu les premiers soins grâce à mon document délivré par le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR). Mais les médecins n'ont pas procédé à des analyses radiologiques. Ils m'ont juste mis une bande sur la tête avant de me prescrire une ordonnance (...).

Les handicapés aussi!

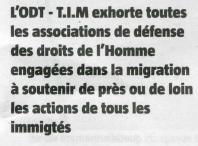
Autre nationalité, même calvaire. Ibrahim Gban, un migrant ivoirien, nous révèle le synopsis de sa mésaventure : « En plein marché, des agresseurs m'ont attrapé de dos et ont mis la main dans les poches. J'ai crié et ils m'ont frappé sur la nuque. Je suis tombé inconscient. Mon genou a pris un coup et j'avais du mal à marcher (...)».

Même les handicapés ne sont pas épargnés. Le Camerounais Toubou Eric ne nous démentira pas. « Le samedi 18 août 2012 à 16h, je suis sorti faire un tour au marché

sur la route Douar Al Haja et Hay Sinaï, où j'habite. Devant tout le monde, dans le marché, un groupe d'agresseurs Marocains m'a appréhendé. Ils sortent leurs couteaux et m'arrachent mes béquilles pour me rendre immobile. Je cherche à saisir quelque chose pour me tenir debout, ils me frappent avec le couteau sur la tête, à la poitrine, me fauchent avant que je ne me retrouve à terre. Ils me prennent mon téléphone et tout mon argent, devant les gens. J'ai crié devant tout le monde et personne n'est intervenue. La police, qui était présente sur les lieux, a appelé l'ambulance pour une évacuation à l'hôpital Souissi. J'ai reçu les soins lundi grâce à l'intervention d'un stagiaire malien. Il me faut des béquilles et on doit me faire des radios pour me rassurer », témoigne-t-il. Toutefois, il convient de signaler que ces quatre personnes agressées ont pu être soignées, selon un membre du Conseil des migrants joint au téléphone. Interpellé sur les réticences de certaines blouses blanches à prendre en charge des Subsahariens victimes d'agressions, il les qualifie de « cas isolés », et nous indique que l'association mène des campagnes de sensibilisation au niveau du personnel de la santé dans ce sens.

Protestations

Pour rappel, en mai 2012, Amadou



un ressortissant malien a été tué devant une épicerie du quartier Takadoum. Pour dénoncer les violences exercées sur des ressortissants, des ressortissants subsahariens avaient organisé un sit-in de protestation jeudi 23 août devant les ambassades du Cameroun, de la Cote d'Ivoire, de la Mauritanie, du Mali et du Sénégal pour subsahariens. L'ODT-Syndicat des Travailleurs immigrés subsahariens au Maroc avait sorti une déclaration où il interpelle quatre principales composantes pour améliorer la situation des im-

migrés subsahariens. La justice, «l'ODT-Travailleurs Immigrés interpelle une fois de plus, les autorités juridiques et policières marocaines à redoubler d'attention, de vigilance et de moyen dans la lutte contre les violences des droits et atteintes à l'intégrité physique et morale dont sont particulièrement victimes les personnes immigrées, surtout celles d'origine subsaharienne». Les défenseurs de droits

de l'homme, «l'ODT – Travailleurs Immigrés exhorte toutes les associations de défense des droits de l'homme engagées dans la migration à soutenir de près ou de loin les actions de tous les immigrés particulièrement celles de l'ODT-T.I.M dans le but de la régularisation des immigrés sans papier ».

Les bonnes volontés, «le syndicat invite toutes les personnes sensibles aux souffrances et aux difficultés de tous les immigrés du monde en général et ceux du Maroc en particulier, avec ou sans papiers, victimes ou non de la violation, à la rejoindre dans toutes ses actions dans la lutte pour le respect des droits des personnes migrantes, car c'est dans l'unité et la solidarité dans l'action syndicale que nous serons mieux armés et plus forts dans la lutte pour le respect de nos droits physiques, moraux, socio-culturels et professionnels». Et enfin, les principaux concernés, « cependant, l'ODT-Travailleurs Immigrés tient à interpeller ces frères et sœurs sur la nécessité de revendiquer dans un cadre ordonné et dans le respect de la loi en vigueur du pays d'accueil (en l'occurrence le Maroc), ceci pour une meilleure prise en compte et une respectabilité accrue de nos préoccupations et doléances

par les autorités marocaines».

En outre le syndicat prévoit d'organiser au mois de septembre

une journée de réflexion sur le thème «Pour une politique de régularisation des sans-papiers dans le contexte de la réforme constitutionnelle du Maroc ». À en croire Marcel Amiyeto, cette rencontre va constituer des moments de «réflexion et de propositions sur la régularisation des travailleurs immigrés sans-papiers».

Pour rappel, le syndicat a été porté sur les fonts baptismaux à l'issue d'un congrès organisé le 1er juillet 2012. Elle se veut le porte-voix des revendications des ressortissants subsahariens résidant au Maroc.



TROIS QUESTIONS Marcel Amiyeto

Conseiller au Conseil des Migrants).

Quelles sont vos réactions par rapport à ce lot d'agressions dans le quartier de Takadoum ? C'est un sentiment de regret, de révolte et d'inquiétude qui m'animent au vue de ces agressions subies sur des ressortissants Subsahariens à Takadoum.

Hormis ces violences, certains migrants font état de violences policières à leur encontre. Est-ce le

Effectivement, on a noté des violations de droit opérées par certains policiers qui n'hésitent pas à entrer dans des domiciles de ressortissants Subsahariens sans

mandat d'arrêt et sans autorisation du procureur. Souvent même, durant leurs patrouilles, ils interpellent des migrants réguliers avant de les libérer une fois arrivés au poste de police, après un contrôle de pièces d'identité. Aussi, quand les victimes des agressions se présentent à la police pour dénoncer leurs bourreaux, on leur demande leurs papiers avant de se pencher sur leur cas. Ce qui risque d'encourager les agressions. Nous ne demandons pas aux forces de l'ordre d'arrêter de procéder à des vérifications de documents sur les ressortissants Subsahariens, mais nous les invitons à faire leur travail en conformité avec la loi.

Selon vous, quelles sont les solutions idoines pour stopper ces violences ?

Il faut sur le court terme sensibiliser la société civile notamment les partis politiques et les organisations non gouvernementales sur la question. Actuellement, nous sommes en train de réfléchir à un programme de sensibilisation au niveau des quartiers comme l'organisation de rencontres culturelles pour promouvoir les échanges entre les Marocains et les Subsahariens. L'État doit aussi prendre des mesures pour renforcer la sécurité des étrangers établis dans le Royaume.

Poursuites judiciaires

L'ODT-Syndicat des Travailleurs Immigrés subsahariens au Maroc ne compte pas rester les mains croisées face à cette série d'agressions. Le syndicat envisage de déposer, dans la semaine, une plainte auprès du procureur général du roi. Le syndicat envisage de désigner des avocats pour enclencher la procédure judiciaire. Marcel Amiyeto qui est par ailleurs secrétaire général du syndicat nous a indiqué que deux parmi les victimes ont pu identifier leurs bourreaux.